



Ma mère veut vendre la maison suite à une querelle

Par **gedeon54**, le **24/07/2017** à **20:30**

bonjour,

j'ai besoin d'aide

mon père est décédé il y a 4 ans. il avait fait le nécessaire pour que soit à son décès ou celui de ma mère, le survivant récupère la pleine propriété de la maison.

je vis actuellement dans la maison avec ma mère et participe régulièrement aux frais ...j'ai un frère que l'on ne voit que 4 à 5 jours pas an et qui ne participe à rien sauf à venir critiquer...

l'autre jour il était à la maison et a fait comprendre par des moyens détournés, qu'il fallait vendre la maison ...à priori il a des soucis financiers... il était très désagréable voir agressif.

a présent ma mère s'est mis dans la tête de vendre absolument la maison pour avoir la paix

..ok mais et moi ? je vais me retrouver à la rue à cause de leur querelle ? je n'ai pas les moyens de me payer un logement et sérieusement çà m'angoisse grave ...je ne sais plus quoi faire ...j'ai besoin d'aide ...je veux rester chez moi ! j'ai beau dire qu'il ne peut la forcer à

vendre mais elle n'écoute pas ...

Par **youris**, le **24/07/2017** à **21:43**

Bonjour,

Il faudrait vérifier que votre mère est devenue, au décès de votre père pleine propriétaire de la maison.

En effet, vous êtes comme enfants héritiers réservataire de votre père.

Si votre mère est seule propriétaire du bien elle peut le vendre sans avoir besoin de votre accord.

De toute façon, vous devez vous préparer à quitter cette maison et à vous loger par vos propres moyens car votre mère n'est pas éternelle.

Salutations

Par **Visiteur**, le **24/07/2017** à **21:48**

bonsoir,

vos parents avaient-ils fait communauté universelle avec option d'attribution intégrale ?

Par **janus2fr**, le **25/07/2017** à **08:02**

Bonjour,

[citation] il avait fait le nécessaire pour que soit à son décès ou celui de ma mère, le survivant récupère la pleine propriété de la maison. [/citation]

Pouvez-vous détailler cela ? Quelles mesures ont été prises exactement ?